Décision 04-D-37 du 27 juillet 2004

relative à des pratiques mises en œuvre sur le marché des pompes funèbres dans le Val-de-Marne

Posted on: 16 août 2004 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Pompes Funèbres Privées Marbrerie Lamotte et Fils
Dispositif(s)	Pratique établie Sanction pécuniaire
Procédure(s)	Transaction
Entreprise(s) concernée(s)	Pompes Funèbres Générales (devenue OGF)

Lire

le texte intégral de la décision
202.94 Ko